

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19928 - 77ÈME ANNÉE

L'argent de la Banque centrale d'Afghanistan  
est aux Etats-Unis

## Afghanistan : les États-Unis gardent la main



**Pour faire taire les critiques, Biden assure que l'objectif n'était pas de créer une nation en Afghanistan. A un moment, il fallait partir. Un pouvoir aux mains des Talibans était une option. Ils étaient devenus fréquentables. Ce ne sont plus des « terroristes ». Biden leur a rappelé que les avoirs de la Banque centrale afghane se trouvaient aux États-Unis. En clair, si vous respectez nos intérêts, nous assurons l'intendance.**

Tout est parti de l'Accord, signé à Doha, capitale du Qatar, le 19 février 2020, sous l'administration de Trump avec les représentants des Talibans. Mike Pompeo, photo à l'appui, est venu parapher le deal, en septembre 2020. Il faut être aveugle pour ne pas comprendre les dessous de cette signature en tête à tête. De fait, les États-Unis ont transféré le pouvoir aux Talibans. Le reste était une question de temps et de modalité. La démission surprise du Président afghan, officiellement « pour éviter un bain de sang entre Afghans », a dévoilé l'entente et fait voler en éclat le calendrier. Les États-Unis étaient obligés de s'expliquer. On apprend que le contenu de l'Accord de Doha n'était pas d'installer un régime plus démocratique et respectueux des valeurs de l'Occident, d'Égalité et des Droits de l'Homme.

### Une nouvelle stratégie unilatérale

Coïncidence de date, c'est le 15 août 1971 que le Président américain, Richard Nixon a mis fin au principe de convertibilité or-dollar, signé à Bretton Woods, en 1944, pour gérer les conditions d'après guerre. C'était une décision unilatérale qui avait surpris le monde entier. Aux alliés européens qui s'inquiétaient de ce changement brutal, on leur expliqua qu'il n'y avait rien à négocier. « Le dollar est notre monnaie, mais c'est votre

problème ». En clair, c'est nous qui décidons, selon nos intérêts. Ils ont considéré qu'en 1971, la situation était différente qu'en 1944. Ce qu'un Président a fait, un autre peut défaire.

Trump a constaté que tout le monde s'enrichit sur le dos des États-Unis qui sont empêtrés dans une dette colossale de 30 000 milliards de dollars et des déficits commerciaux records. Son objectif sera de restaurer l'image et le leadership des États-Unis. Il déclare la guerre à tous les profiteurs et annonce : « America first » ! En 2018, un an après son arrivée au pouvoir, il saborde le G7 et retire sa signature sur le communiqué final. A l'assemblée de l'Otan, le discours est le même, nous payons pour votre sécurité, ça suffit. C'est une mise en bouche pour obliger les Européens à le suivre dans la guerre commerciale et technologique contre la Russie et la Chine, catalogués « l'axe du mal ». Les Talibans, c'est un moindre mal.

Biden avance que le régime afghan profitait des aides mais ne servait plus les intérêts des États-Unis. Tous ses conseillers politiques, diplomatiques et militaires lui avaient soumis les risques encourus en cas de retrait. Non seulement, il ne les a pas écoutés, mais il dit assumer les conséquences personnellement. Macron a pris 24 heures pour comprendre ce qui vient d'arriver aux alliés, maintenant à l'écart des discussions.

### Leçons aux Européens

En réalité, les États-Unis n'ont pas apprécié que l'ancien président afghan ait conduit son pays dans le giron de l'OCS. L'Organisation de Coopération de Shanghai comprenait la Russie, les 4 pays de l'Asie Centrale et la Chine. L'Inde et le Pakistan ont adhéré en 2017. Les États observateurs sont l'Afghanistan, l'Iran et la Turquie. Trump et Biden ne feront rien pour

renforcer cet organisme de coopération qui a montré son efficacité sur le plan de la sécurité conjointe. Ils misent sur l'arrivée des Talibans et leur gouvernance rigoriste pour influencer le monde musulman installé dans les pays de l'OCS. En juillet 2021, lors de la visite du Numéro 2 des Talibans en Chine, le Ministre des Affaires Étrangères chinois a rappelé ses principes de non ingérence : la Chine n'est jamais intervenue en Afghanistan.

Mais, face à l'immédiat et les imprévus, seuls les États-Unis pourront débloquent les sommes nécessaires dont le pays aura besoin pour son fonctionnement. Ils fixeront les conditions alors que cet argent appartient au peuple afghan. Comme pour le dollar, les alliés européens apprennent à leur dépens que « l'Afghanistan c'est notre affaire mais c'est votre problème ».

**Ary Yee Chong Tchi Kan**

## Edito

# Afghanistan : derrière la prise de pouvoir des talibans, la guerre des terres rares

Les terres rares désignent 17 métaux : le scandium, l'yttrium, et les quinze lanthanides. Ces matières minérales aux propriétés exceptionnelles sont utilisées dans la fabrication de produits de haute technologie. Avec le boom du numérique et des nouvelles technologies vertes, aujourd'hui, à l'échelle de l'économie mondiale, les terres rares sont considérées comme des métaux stratégiques. Ces matières minérales aux propriétés exceptionnelles sont utilisées dans la fabrication de produits de haute technologie. Avec le boom du numérique et des nouvelles technologies vertes, aujourd'hui, à l'échelle de l'économie mondiale, les terres rares sont considérées comme des métaux stratégiques. Problème : l'extraction et le traitement des terres rares polluent et produisent des déchets toxiques. Ces métaux sont devenus indispensables, car ils sont utilisés dans des fabrications de haute technologie. On retrouve ainsi des terres rares dans les batteries de voitures électriques et hybrides, dans les LED, les puces de smartphone, les écrans d'ordinateurs portables, les panneaux photovoltaïques, les éoliennes...

La pénurie mondiale de semi-conducteurs n'en finit pas d'avoir d'étranges répercussions, notamment sur le plan géopolitique. De quoi s'agit-il ? Depuis un an, les industriels peinent à se procurer ces puces électroniques qui équipent les appareils du quotidien, de l'ordinateur au grille-pain en passant par la machine à laver et la console de jeux. En mai dernier, un consortium d'entreprises américaines demandait au président sud-coréen l'amnistie de M. Lee Jae-yong, l'ancien président de Samsung, qui purge actuellement une peine de prison ferme pour corruption. Pour pallier la vulnérabilité des États-Unis en matière de puces, Samsung devait concrétiser sans délai ses projets d'investissements de plusieurs milliards de dollars sur le territoire américain. Sa souveraineté électronique en jeu, Washington mettait soudain en sourdine le discours obligé sur l'État de droit et le respect des procédures...

L'Afghanistan possède un des plus gros gisements de lithium, minéral déjà incontournable pour l'industrie, mais aussi des terres rares très recherchées. 1000 milliards de dollars. Voici la richesse minérale sur laquelle sont désormais assis les talibans. Dans une note interne du Pentagone datée de 2010, des militaires et géologues américains avaient ainsi répertorié les vastes réserves de minerais du pays, composées de fer, de cuivre, d'or mais aussi de lithium. Le pays avait même été surnommé « l'Arabie saoudite du lithium » par le Pentagone. Mais on trouve aussi du platine, de la chromite, de l'uranium et surtout des très précieuses terres rares (lanthane,

cérium, néodyme...). Autant de matériaux précieux qui donnent une idée du potentiel extraordinaire de cet État, aujourd'hui mieux connu pour sa culture du pavot que pour les richesses de son sol et de son sous-sol. Pourtant, l'exploitation a déjà commencé : il existe une mine de cuivre à Aynak, près de Kaboul, et une autre à Hajigak, qui produit du fer. En réalité, la situation politique instable n'a jamais permis au pays de profiter de cette manne. La corruption a empêché le développement des infrastructures et celles déjà réalisées (routes, voies ferrées...) ont été en partie détruites par la guerre. Le président en fuite, Ashraf Ghani, voyait même les minerais comme une « malédiction », c'est-à-dire une excellente raison de relancer des conflits armés pour en prendre possession. Aujourd'hui, les cours des matériaux flambent. Et ce n'est qu'un début surtout pour les terres rares et le lithium qui font partie des principaux composants des batteries électriques. Conscients de cette richesse, les Américains ont bien tenté de développer ce secteur industriel, d'une part pour stimuler l'économie afghane gangrenée par l'opium mais aussi pour mettre sur pied un concurrent face à la Chine, numéro 1 incontesté du lithium et des terres rares.

Le monde d'avant voyait les États se battre pour les ressources pétrolières. Mais en faisant une analyse complète, nous pouvons constater que chaque époque connaît des guerres autour des ressources les plus importantes. Il y eut des conflits pour la maîtrise des ressources en sel, puis en sucre, en épice et ensuite en pétrole. La source de conflit est le marqueur de la matière première au centre de l'économie du moment. Aujourd'hui, une nouvelle ère s'est ouverte. La prise de Kaboul par les talibans est pour le coup le premier conflit armé du monde d'après. Les équilibres mondiaux ont changé, les ressources stratégiques aussi. Nous devons donc repenser notre développement à la lumière de ces nouvelles données. La COVID a agi comme un déclencheur pour une nouvelle société décarbonée. Mais ne nous trompons pas, la nouvelle économie verte pollue aussi la planète. En tout état de cause, ces nouveaux équilibres sont une chance pour La Réunion, à condition qu'elle soit capable de faire le saut très vite entre le monde d'avant et le monde d'après. Il faudrait pour cela, que nous puissions maîtriser et choisir l'avenir de notre Pays.

**« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » Lavoisier**

Nou artrouv'

**David Gauvin**



# Plaidoyer pour la création d'une «zone dénucléarisée» dans l'océan Indien

## Une étape pragmatique et préalable en vue de la création d'une « zone de paix »

Le Mouvement Réunionnais pour la Paix (MRPaix) souhaite sincèrement l'application de toutes les dispositions de la résolution 2832 (XXVI), adoptée le 16 décembre 1971 par l'Assemblée générale des Nations Unies et contenant la « Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix », une déclaration qui vise notamment à éliminer de l'océan Indien « toutes les bases et installations militaires » et « toute manifestation de la présence militaire des grandes puissances dans l'océan Indien ». Néanmoins, un constat amer s'impose : bien qu'ayant été approuvée à l'unanimité par les États participants, l'historique résolution 2832 est restée lettre morte, comme 37 autres résolutions qui ont le même objet et qui ont été votées par l'organe plénier de l'ONU entre 1972 et 2019.

Un demi-siècle exactement après l'adoption de la résolution 2832, les spécialistes de la géopolitique ne peuvent que dresser un procès-verbal d'échec du projet onusien visant à ériger l'océan Indien en « zone de paix ». En 2021, cette région se présente comme une vaste zone de transit maritime. Mais c'est aussi une « zone conflictuelle » et, plus encore, une « zone de convoitises » pour de multiples raisons : économiques, politiques, religieuses ou territoriales. Il en est notamment résulté depuis 1971 un renforcement des bases, installations militaires et services de soutien logistique des grandes puissances maritimes et nucléaires qui, en cas de conflits armés, sont autant de menaces graves et directes pour les États riverains de l'océan Indien et leurs populations qui y vivent pacifiquement.

On peut toutefois expliquer le fiasco onusien dans la mise en œuvre de la résolution 2832. Votées par l'Assemblée générale en vue de l'application de la « Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix », les 37 résolutions précitées ne sont pas, au plan juri-

dique, des décisions mais des recommandations. C'est dire qu'elles sont dépourvues de force contraignante : leur objectif consiste seulement à proposer aux États membres de l'ONU un comportement donné. Par suite, ces États ne commettent aucune illécéité et n'engagent pas leur responsabilité en ne les respectant pas. Dès lors, ériger l'océan Indien au rang d'une « zone de paix » – au sens où l'entend la résolution 2832, adoptée le 16 décembre 1971 – implique que l'on tienne compte de ces réalités incontournables ainsi que des expériences positives qui ont été acquises dans d'autres régions du globe.

Pour avancer et pour obtenir des résultats tangibles et décisifs, le MRPaix propose ni plus ni moins de recourir à un nouveau logiciel, plus ciblé. Celui-ci repose sur le postulat selon lequel la principale menace qui pèse aujourd'hui sur l'humanité est, sans contredit, la prolifération des armes nucléaires. De surcroît, ce logiciel est justifié par l'observation franchement pessimiste d'António Guterres, l'actuel Secrétaire général des Nations Unies, lorsqu'il déclare le 9 août 2020 – lors du 75e anniversaire du bombardement atomique de Nagasaki – que « les progrès historiques en matière de désarmement nucléaire sont menacés, car le réseau d'instruments et d'accords visant à réduire le danger des armes nucléaires et à les éliminer s'effondre ».

Pour que cette tendance alarmante soit inversée et afin d'endiguer la menace nucléaire, il convient à l'occasion de rappeler que le « désarmement général et complet » – un des objectifs majeurs de l'ONU – peut être obtenu par la création de « zones de paix » et plus précisément encore par la création de « zones dénucléarisées » dans les diverses parties du monde. Dans ce domaine, nous savons aussi que des progrès significatifs ont déjà été réalisés par la voie conventionnelle, au cours de la seconde moitié du XXe siècle et notamment dans l'Hémisphère Sud dont re-

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

lève l'océan Indien.

## Quatre zones dénucléarisées dans l'hémisphère Sud

Ainsi, l'Antarctique est démilitarisé en vertu du traité de Washington, un traité signé le 1er décembre 1959 par le « club des Douze ». Sa neutralisation est clairement indiquée dans son article 1er, ainsi rédigé : « Seules les activités pacifiques sont autorisées dans l'Antarctique. Sont interdites, entre autres, toutes mesures de caractère militaire telles que l'établissement de bases, la construction de fortifications, les manœuvres ainsi que les essais d'armes de toutes sortes ». Le Continent blanc est ainsi devenu, dès le 23 juin 1961, la première « zone de paix » effective et exhaustive de l'Hémisphère Sud, dès lors qu'il est soumis à un double régime permanent de démilitarisation et de dénucléarisation.

L'Amérique latine est la deuxième « zone de paix » de l'Hémisphère Sud. Mais contrairement à l'Antarctique qui fait l'objet d'un désarmement intégral, la « zone de paix » créée dans le sous-continent américain n'est que partielle : elle s'analyse seulement en une « zone dénucléarisée ». Dans le traité signé le 14 février 1967 à Tlatelolco, les États Parties s'engagent à ne pas tolérer la présence d'armes nucléaires sur leurs territoires respectifs et acceptent d'être soumis au contrôle de l'Organisme pour la prohibition des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL). Ce traité est complété par deux protocoles additionnels concernant les territoires relevant de quatre puissances extérieures à l'Amérique latine – États-Unis, France, Pays-Bas et Royaume-Uni – et les garanties accordées par les cinq puissances nucléaires officielles et membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s'engagent solennellement à ne jamais utiliser les armes nucléaires dans la zone concernée.

Sur un espace allant de l'Équateur jusqu'aux limites de la zone couverte par le traité de Washington sur l'Antarctique, le Pacifique Sud est lui aussi devenu une « zone dénucléarisée ». Signé le 6 août 1985 par une douzaine d'États, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le traité de Rarotonga qui l'institue est lui aussi complété par trois protocoles adoptés le 8 août 1986. Ces protocoles concernent les territoires du Pacifique Sud relevant de trois puissances extérieures à cette région – États-Unis, France et Royaume-Uni – ainsi que les garanties accordées par les cinq puissances nucléaires officielles sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Pour être complet, il faut enfin mentionner le traité sur la « zone exempte d'armes nucléaires en Afrique » ou traité de Pelindaba (une petite localité sud-afri-

caine qui abritait jadis un centre de recherche atomique, aujourd'hui démantelé). Signé au Caire le 11 avril 1996, ce traité prévoit la création d'une « zone dénucléarisée » sur l'ensemble du continent africain tout en reconnaissant néanmoins aux États Parties le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques, toujours sous le contrôle de l'AIEA. Trois protocoles au traité de Pelindaba concernent par ailleurs les territoires de l'Afrique relevant de deux puissances extérieures à ce continent – l'Espagne et la France – et portent, une nouvelle fois, sur les garanties accordées par les cinq puissances nucléaires officielles.

Ainsi, après l'Antarctique en 1959, l'Amérique latine en 1967 et le Pacifique Sud en 1985, c'est l'Afrique toute entière qui devient en 1996 le quatrième secteur de l'Hémisphère Sud à être exempt d'armes nucléaires. Dès lors, pourquoi ne pourrions-nous pas parvenir au même résultat dans l'espace indiano-céanique ?

## Et l'océan Indien ?

Après avoir ainsi évoqué des succès très importants et irréfragables dans la plupart des secteurs de l'Hémisphère Sud, le MRPaix a acquis la conviction que l'océan Indien a lui aussi vocation à devenir une « zone dénucléarisée », en tant qu'étape pragmatique et préalable à la création d'une « zone de paix », au sens de la résolution 2832. Cet objectif ciblé peut et doit être atteint, dans les meilleurs délais, par la voie d'un engagement international multilatéral approprié, ouvert à tous les États riverains de l'océan Afro-asiatique et établi sur le modèle des traités de Pelindaba, de Rarotonga et de Tlatelolco, c'est-à-dire avec l'indispensable garantie des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies.

**Julie Pontalba et André Oraison,  
respectivement Présidente  
et Conseiller juridique  
du Mouvement Réunionnais pour la Paix  
(MRPaix)**

# Oté

## Sizyèm kolèj ? Néna in bonpé zafèr dann program-la. Mé o fète, i mank pa in n'afèr ?

Mézami kan in marmaye i sorte CM2 pou alé dann in klass sizyème, mi pé dir azot sa in gran shanjman pou li dann son vi d'zélève...kissoi dann l'organizassion létablisman : avan sé lékol, apré sé kolèj é sa lé pa parèye ditou. kissoi dann l'organizassion son zétide ; kissoi ankò dsi lo poinnvizé son prope résponsabilté. Kissoi ankò in nouvo program avèk bande nouvo matyère.

Zistoman késtyon d'programme. Si néna in bonpé matyère konm l'avé dann CM2, néna d'ote i roprézante in novoté pou lo marmaye. Si néna franssé, matématik, listoir la zéografi é toute sak i s'ansui néna in kantité matyèr novèl : la fizik, SVT, léspor, la mizik épi ankò in takon zopsyon néna pwin partou mé néna plizanpliss.

Konm mwin la ékri yèr dann mon modékri, ala lokazyon pou armass bande konssanss an pliss é mèm si in pé i pé di sa lé riskab fatig la tète, sanm pou mwin sa sé kékshoze bande marmaye épi bande paran i doi aprésyé... Antansyon, mi rode pa pou éskinte bande marmaye, mé mi rode sirtou anrishi zot konéssanss an kantité é an kalité é d'apré mwin sa lé pa pou fère azot de tor a kondission sa lé bien améné.

Donk in program bien fourni. Mé a bien rogardé mi trouv i manke kékshoz. Kossa ? Sinploman la lang épi la kiltir kréol rényonèz zénéralizé pou toute marmaye La Rényon. Kan zot i trape zot onzan. Onzan, sé laze lo dépar pou in nouvo stade dann la vi in zanfàn – in ado. In nouvo stade dan la vi d'in jenn rényoné é dann in ka konmsa akòz pa in bon baze dann la lang é la kiltir son péi.

Ala pou kossa, mi di, i manke in n'afèr ladan.

*Justin*